

Berne, le 22 novembre 2018

**Conciliation - 5 milliards de francs pour rattraper notre retard**

**Travail.Suisse, l’association faîtière indépendante des travailleurs, demande à la Confédération d’adopter un Plan d’action et de mesures en faveur de la conciliation. Les investissements à consentir, qui se basent sur les constats et les données les plus récents, se montent à 5 milliards de francs, soit en moyenne 500 millions annuels durant dix ans au minimum.**

De l’ambition ! C’est en résumé ce que réclame Travail.Suisse à la Confédération en matière de conciliation. L’association faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses s’engage depuis de nombreuses années en faveur de la conciliation, elle est convaincue aujourd’hui que les mesures timides et limitées dans le temps adoptées à ce jour mènent notre pays lentement mais sûrement à la catastrophe.

**La Suisse doit maintenant investir dans la conciliation**

De nombreux paramètres expliquent la situation actuelle sans issue : le vieillissement de la population, les besoins toujours plus importants en infrastructure de garde extrascolaire, parascolaire et pour les proches malades et vieillissants, la pénurie actuelle et future en main d’œuvre qualifiée, le faible taux de natalité malgré un désir élevé et constant d’avoir des enfants. Ces constats exigent des mesures ambitieuses et un investissement important. Selon Adrian Wüthrich, Conseiller national et Président de Travail.Suisse : « La Suisse, un des pays les plus riches du monde, doit au minimum dépenser au moins autant que la moyenne des pays de l’OCDE, qui consacrent par exemple huit fois plus de leur PIB moyen que nous en faveur de la petite enfance avant l’entrée à l’école. ». Investir dans la conciliation de l’activité professionnelle et de la famille favorise l’égalité entre femmes et hommes dans les faits, car actuellement les femmes supportent en majorité le poids de la conciliation.

Le comité de Travail.Suisse a adopté une **résolution** pour un Plan d’action en faveur de la conciliation. La Suisse doit investir massivement en faveur de la conciliation de l’activité professionnelle et de tous les autres aspects de la vie. La Suisse doit investir environ 500 millions par année pour une durée minimale de dix ans, soit 5 milliards de francs. Cette somme résulte de l’addition des coûts estimés des mesures les plus importantes à prendre (places de crèches, structures d’accueil de la petite enfance, aides financières pour faire baisser les coûts à la charge des parents, congé paternité et à terme autres congés parentaux, congé pour proches aidants, etc.). Travail.Suisse estime qu’il est possible d’allouer 700 millions de francs déjà dans le budget 2019, qui prévoit un excédent de 1,3 milliard.

Dans le cadre de l’Initiative visant à combattre la pénurie de main d’œuvre qualifiée (FKI), la conciliation est désignée comme le pilier grâce auquel on peut le plus facilement augmenter la main d’œuvre. Malheureusement le Conseil fédéral n’a pas souhaité proposer de mesures concrètes. C’est maintenant au Parlement d’agir, car chaque franc investi engendre un retour sur investissement pour les finances publiques.

**Des interventions parlementaires sont prévues**

Adrian Wüthrich, le président de Travail.Suisse, ainsi que Jacques-André Maire, le vice-président de Travail.Suisse, tous les deux conseillers nationaux, vont déposer à la session d’hiver un texte demandant la création d’une loi-cadre pour instituer l’infrastructure de garde comme étant une tâche du service public. Les aides financières actuelles à la création de places d’accueil pour enfants de la Confédération peuvent être transformées en loi-cadre, afin que l’infrastructure d’accueil des enfants et des personnes plus âgées nécessitant des soins puisse être construite et financée. L’intervention est un premier pas dans la bonne direction, d’autres suivront. Ce qui est clair : si rien n’est entrepris, les conséquences frapperont en premier les travailleurs et les travailleuses dans leur santé et, à terme, l’ensemble de l’économie. Pour le bien de tous, le temps de l’ambition et de l’investissement est venu.

» Résolution : https://bit.ly/2zmtJeU

Pour d’autres informations :

Adrian Wüthrich, Conseiller national et Président, tél. 079 287 04 93

Jacques-André Maire, Conseiller national et Vice-Président, tél. 078 709 48 50

Valérie Borioli Sandoz, Membre de la Direction, Responsable Politique de l’égalité, tél. 079 598 06 37